

CERTIFICATEUR

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - RNCP38231 - BP - Coiffure

ACTIVITE

Un coiffeur assure l'ensemble des soins esthétique de la chevelure : shampooing, coupe, brushing, chignons, soin du cuir chevelu, couleur... Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise. C'est un métier qui exige d'avoir le contact facile avec la clientèle, le goût de la mode et des tendances.

Il existe plusieurs niveaux de qualification et de spécialités : assistant coiffeur, coiffeur, technicien coloriste, permanentiste, manager et, actuellement très tendance : la spécialité de barbier tout comme celle des soins pour homme.

Le titulaire de la spécialité coiffure du brevet professionnel est « un professionnel hautement qualifié » qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc.

OBJECTIFS

A l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable de :

- assurer la prise en charge, la relation et le suivi clientèle
- concevoir et réaliser des techniques (coupe, coiffage, couleur...)
- animer et gérer le personnel
- assurer la gestion administrative et financière de l'entreprise.

DUREE DE LA FORMATION

La formation se fait en alternance sur deux années en modules de un jour et demi par semaine en formation au CFA, soit un total de 800 heures de formation réparties sur les deux années.

CONDITIONS D'ACCES

- Être titulaire du CAP Métiers de la Coiffure
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans pour un contrat en apprentissage
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avant 16 ans, avoir terminé le cycle collège (3e incluse)
- A partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Le titulaire de la spécialité coiffure du brevet professionnel est « un professionnel hautement qualifié » peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, "manager", chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

Il peut exercer le contrôle effectif et permanent de toute entreprise ou établissement de coiffure.

Le BP est obligatoire pour ouvrir un salon.

BLOCS DE COMPETENCES

Référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38231/>

Référence	Description	Evaluation et Examens
RNCP38231BC01 UP10 - Création, couleur, coupe, coiffage	Gérer les produits et les matériels Planifier les activités Concevoir une coiffure personnalisée Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement Créer et réaliser des coupes Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages	Ponctuel pratique Durée 2h30
RNCP38231BC02 UP20 - Modification durable de la forme	Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires Mettre en œuvre des techniques de modification durable de la forme Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique	Ponctuel pratique Durée 2h
RNCP38231BC03 UP30A - Option A - coiffure événementielle	Concevoir et réaliser des coiffures événementielles	Ponctuel pratique Durée 1h
RNCP38231BC04 UP30B - Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial	Réaliser des coupes masculines spécifiques Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial	Ponctuel pratique Durée 1h
RNCP38231BC05 UP41 - Vente-conseil	Transmettre des informations et rendre compte Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle Développer la vente des produits et des services Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services Evaluer la satisfaction de la clientèle	Ponctuel orale Durée 10mn
RNCP38231BC06 UP42 - Management et gestion d'un salon de coiffure	Collecter, sélectionner et traiter les informations Animer et encadrer les personnels Participer à la gestion de l'entreprise Evaluer le travail du personnel	Ponctuel écrite Durée 3h
RNCP38231BC07 UP52 - Arts appliqués à la profession	Analyser une situation professionnelle en vue d'y apporter des réponses, en mobilisant les connaissances relatives aux problématiques contemporaines de la coiffure, à l'anatomie, à l'esthétique de la coiffure et à l'expression plastique	Ponctuel écrit Durée 2h
RNCP38231BC08 UG60 - Expression et connaissance du monde	Français et histoire-géographie Produire et analyser des discours de nature variée Produire et analyser des supports utilisant des langages différents Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle	Ponctuel écrit Durée 3h
RNCP38231BC09 UF - Epreuve facultative langue vivante	Compétences de niveau B1+ du CECRL S'exprimer oralement en continu Interagir en langue étrangère ou régionale Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère ou régionale	Ponctuel oral Duré 15mn préparation +15 préparation

PROGRAMME ET MATIERES

Pratique

Création, couleur, coupe, coiffage
 Modification durable de la forme
 Coiffure événementielle
 Coupe homme et entretien du système pilo-facial

Gestion de l'entreprise

- Vente-conseil : accueil du client, communication, diagnostic, conseil, fiche techniques
 - Gestion et administration - management

Arts appliqués : création d'une coiffure ou proposition publicitaire

- Organisation et gestion de la production
 - Environnement et gestion de l'entreprise

Expression française et ouverture sur le monde

Langue vivante (facultatif)

PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES



Après le BP, les apprentis peuvent poursuivre en BM coiffure ou en BTS métiers de la coiffure

NOS VALEURS AJOUTEES

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Méthodes mobilisées
28 postes de travail avec éteu et tête malléables. 10 bacs à shampoing. Tablettes sur roulettes et tabouret. 4 vapozone et climazone (activateur de chaleur). Matériel spécialisé pour el coiffage, la décoloration, les permanentes. Matériel pour les coiffures évènementielles. 2 fauteuils de barbiers Séchoirs et casques	Mise en situation. Cas pratiques sur têtes malléables. Présence de clients et travaux sur modèles.	Démonstration. Interrogation.
Modalités de formation		
Apprentissage Formation continue		
Financement de la formation		
Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement		
Taux d'obtention session 2022 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de poursuite d'études 2019 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de rupture 2021/2022 (tous statuts confondus – nous consulter)
• 81,8 %	• 0%	• 23 %
Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil		

MODALITES D'INSCRIPTION

Portail d'inscription: <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...):
[Inscriptions au CFA Métropolitain Campus des Métiers \(ampmetropole.fr\)](https://www.ampmetropole.fr/inscriptions)

Référent Formation : Christel EZGULIAN - 04 42 29 61 06 - christel.ezgulian@ampmetropole.fr

CONTACT ET ACCESSIBILITE

Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » : 04, 211 et L040 (www.lepilote.com)

Accueil : 04 42 29 61 11

Site internet : <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :
Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - catherine.stocker@ampmetropole.fr